



Bureau Politique
de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM
Murcia, le 5 février 2010

COMPTE-RENDU

Ouverture de la réunion par la Vice-Présidente de la Région de Murcie, Mme Maria Pedro Reverte, en l'absence du Président Ramon Luis Valcarcel Siso qui a été retenu pour une réunion européenne sur l'agriculture. Mme Pedro Reverte explique que ce Bureau politique coïncide avec un agenda politique européen très important : la présidence espagnole de l'UE, le Traité de Lisbonne, le début des débats sur le budget européen et la politique de cohésion, la stratégie UE 2020.

Le compte-rendu de l'assemblée plénière de Göteborg du 30 septembre 2009 a été approuvé.

Introduction de l'agenda de travail par le Président M. Michel Vauzelle:

- se réjouit de la mise en place formelle de l'ARLEM les 20/21 janvier à Barcelone, ceci marque une étape importante qui affirme la place des Régions dans la gouvernance méditerranéenne ;
- annonce la tenue à Barcelone du 2^{ème} Forum des Autorités régionales et locales méditerranéennes sur invitation du Président Montilla ;
- remercie les membres de leur contribution au document CIM au sujet de la consultation de la CE sur la future stratégie UE 2020 ;
- souligne la nécessité de réfléchir ensemble sur une stratégie globale pour la Méditerranée et annonce sa volonté de lancer une initiative politique en ce sens ;
- remercie le groupe de travail « Fonctionnement interne de la CIM » pour ses propositions d'adaptation du mode de fonctionnement de la Commission Intermed.

Session I : Quels sont les enjeux méditerranéens dans le cadre de la nouvelle stratégie UE 2020 ?

Renforcer la participation des Régions à une nouvelle gouvernance méditerranéenne - Mettre en œuvre l'ARLEM

Mme Eleni Marianou, Secrétaire Générale de la CRPM, présente brièvement le projet de stratégie UE 2020 et met en relief les grands défis : l'importance pour les Régions de réfléchir à un mode de gouvernance pertinent pour sa mise en œuvre, autrement dit, l'approche territoriale chère à la CRPM et le positionnement de l'UE au niveau mondial dans le cadre de cette stratégie.

Elle souligne que la CRPM possède la structure adéquate à travers ses Commissions géographiques qui représentent les thématiques sectorielles en rapport avec les compétences des entités régionales et territoriales qui lui permet de jouer un rôle de leader dans ces débats. En outre, la plate-forme à laquelle la CRPM participe aux côtés d'autres réseaux territoriaux, avec la DG Développement et la DG Relex, la collaboration avec les réseaux FOGAR et nrg4sd font de la CRPM un interlocuteur valable devant les instances européennes.

M. Cortadellas, Directeur des relations internationales de la Generalitat de Catalunya, aborde la constitution officielle de l'ARLEM et retrace brièvement l'historique de sa mise en place. Il explique que M. José Montilla, Président de la Generalitat de Catalunya a été désigné comme rapporteur de l'ARLEM pour la

prochaine plénière qui devrait se tenir en janvier 2011 au Maroc. En outre, la CRPM y est présente à double titre puisque le Président de la CRPM en est membre de droit ainsi que le Président de la CIM. Ce dernier a été désigné vice-président de l'ARLEM pour la partie européenne, auprès du Président et du Vice-président du Comité des Régions et du Président de la Commission Relex. En plus, deux commissions thématiques ont été créées. Un travail important a donc commencé à être structuré. Il sera présenté et débattu lors du 2^{ème} forum des autorités régionales et locales méditerranéennes les 2 et 3 mai prochains à Barcelone.

M. Toschi, Conseiller en coopération internationale de la Région Toscane, évoque la place complexe qu'occupe la Méditerranée dans un contexte européen qui manque de leadership politique : une grande responsabilité nous a été léguée par notre passé historique, notre position géographique comme lieu de carrefour et porte vers l'Asie. Il est nécessaire, aujourd'hui, d'aller vers une stratégie globale pour la Méditerranée, de renforcer le dialogue notamment à travers le concept de macro-région. C'est un sujet important qui ne naît pas de la nécessité de copier les autres initiatives en cours mais d'une véritable question politique qui demande une réflexion approfondie.

M. Toschi fait le lien avec le projet MEDGOUVERNANCE dont l'objectif est d'approfondir les mécanismes de prises de décision dans la mise en place des politiques méditerranéennes, et le rôle croissant que devraient y jouer les Régions. Il rappelle que le RIM a été mobilisé dans ce contexte sous la présidence de la Toscane.

M. Jean-Claude Turret, Directeur de l'Institut de la Méditerranée, pilote cette étude et présente brièvement un état des lieux de l'avancement du projet qui, à ce stade, a réalisé 5 à 6 études de cas sur des thématiques comme l'environnement, le transport, l'immigration, l'innovation, la culture. Vu l'importance des débats sur le concept de macro-région, il souhaite savoir si les régions de la CIM mandatent le RIM afin d'inclure cette réflexion dans le cadre du projet MEDGOUVERNANCE. La Région Toscana propose une résolution au Bureau afin d'inclure une réflexion sur la notion de macrorégion dans le projet MEDGOUVERNANCE et d'organiser une nouvelle réunion à Barcelone en 2011 pour faire le bilan des résultats. Le représentant de la Région Lazio souligne qu'il s'agit peut-être d'une échéance trop lointaine. Pour clarifier le but du document et le plan d'action, il faudrait déjà fixer une échéance plus proche afin de le discuter. La représentante de Valence, Mme. Enguidanos, intervient pour demander ce que nous sommes en train d'approuver exactement, que le RIM présente un projet que nous, Régions CIM, devons accepter à ce sujet ? S'agit-il de ce document, le document soumis à consultation ou d'autres documents, ou s'agit-il de la proposition qui doit être élaborée ? M. Toschi explique qu'il s'agit d'une conclusion obtenue hier après-midi lors de sa réunion, pour intégrer la macro-région à ses travaux. M. Cortadellas ne comprend pas comment le processus de validation politique de ce document a été réalisé, chez chacun des membres et au niveau politique, puisque le document a fait l'objet de débats hier et nous est remis aujourd'hui. Il est présenté, du point de vue politique, pour la première fois au cours de cette réunion aujourd'hui avec l'importance qu'il revêt. Il a également déclaré que dans le projet de réunion MEDGOUVERNANCE qui a eu lieu le jour précédent ils se sont mis d'accord sur les deux modifications suivantes qui ne figurent pas dans le projet de résolution soumis au Bureau et demandent de les rajouter :

- Précisez dans le titre que la Toscane a présenté cette proposition en tant que chef de projet MEDGOUVERNANCE;

- Inclure dans le deuxième point de la deuxième page, une référence à la UpM et au PEV pour encadrer la discussion dans les priorités géographiques et thématiques existantes.

On a profité de l'intervention pour exprimer les préoccupations de la Generalitat de Catalunya sur l'opportunité de se positionner clairement en faveur d'une stratégie macro-régionale pour la Méditerranée quand nous avons déjà de nombreux instruments de coopération en Méditerranée et qu'il faudrait considérer avant tout la façon d'améliorer le fonctionnement de ces instruments avant de promouvoir de nouvelles initiatives.

Mme. Enguidanos veut que le travail technique mis en avant par le RIM en relation avec la Macro-région soit connu (dont elle ne doute pas qu'il est d'une excellente qualité) et que ces informations circulent le plus tôt possible auprès des membres de la CIM. Le représentant de la Sicile, M. Di Maggio, pour sa part, indique que s'il approuve le document, il le fera en ajoutant qu'il faut mener une consultation préalable auprès des Régions

membres de la CIM, et compter sur l'accord des Régions et avoir ainsi l'opinion des Régions de la rive sud, absentes aujourd'hui. La représentante de la Toscane, Mme. Maria Dina Tozzi, commente que la proposition faite est de mettre à disposition les connaissances techniques pour faire avancer le débat. Enfin, le texte est approuvé par les Régions CIM, avec l'ajout du texte suivant dans son dernier point : « Organiser au préalable les consultations avec les Régions de la CIM et compter sur l'approbation préalable de ses Régions sur tous les points ».

Session II : Vers une Macro Région Méditerranéenne dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée

Mme Skantze, Responsable de l'Unité des Fonds Structurels de l'Agence suédoise de développement économique et régional explique comment les Etats européens de la Baltique ont saisi le Conseil européen en 2007 pour que celui-ci demande à la Commission européenne de mettre en œuvre une stratégie européenne de la Baltique. En cours de finalisation et financée par les crédits européens existants, cette stratégie a pour objectif de coordonner davantage l'ensemble des volets sectoriels, nationaux et régionaux des politiques européennes au service de l'espace concerné. Elle est basée sur quatre piliers thématiques et déclinée en 15 actions. Chacun des 8 pays baltiques est en charge de la mise en œuvre d'un certain nombre de ces actions. Néanmoins la mise en œuvre de la stratégie et sa coordination font toujours débat actuellement.

Mme Paqui SANTONJA, qui représente la présidence espagnole de l'UE, expose l'agenda de la présidence et précise que la Méditerranée est au cœur de ses préoccupations. Le concept de macro-région en Méditerranée est bien sur à l'ordre du jour, mais elle souligne que les réflexions méritent d'être approfondies tant sur le plan géographique que sur le plan du contenu. La présidence espagnole sera ponctuée par plusieurs événements qui évoqueront cette démarche.

M. Philippe CICHOWLAZ, intervenant au nom de l'Autorité Unique de Gestion du Programme MED, fait une brève présentation du concept de la macro-région : son origine, ses objectifs, son contexte actuel et les initiatives en cours. Il souligne l'importance du sujet car il renforce d'une part une approche territoriale des politiques de l'Union européenne et d'autre part il engage une forme de communautarisation avancée des crédits européens sur un même espace. Cela dit, il s'agit de savoir si nous sommes prêts, nous les Régions, à partager davantage nos crédits européens régionaux et sectoriels au service des grandes priorités méditerranéennes telles que les changements climatiques, les transports, la dépollution de la Méditerranée ou tout autre thème que nous aurions identifié comme majeur.

En conclusion à la session, le Président Michel Vauzelle propose que la CIM écrive dès la sortie de cette réunion à l'ensemble des chefs d'états méditerranéens de l'Europe afin de les solliciter sur cette opportunité qu'il convient de saisir au plus vite. Il propose que les membres de ce Bureau politique prennent le relais auprès de leurs Etats respectifs avec la coordination de la secrétaire exécutive.

Session III : Transports en Méditerranée. RTE-T

Mme Celia Rosell, Représentante de la Junta de Andalucia, présente les travaux sur les transports en Méditerranée qui se sont tenus lors du séminaire de la veille. De nombreux responsables des transports provenant de Régions des deux rives de la Méditerranée ont participé à ce séminaire sur l'avenir des transports dans le bassin méditerranéen et la révision des RTE-T qui aura lieu en 2010. Trois alternatives concernant le développement de la politique européenne des transports sont proposées et n'ont pas obtenu un consensus à ce jour. M. Cortadellas considère que ce document est une bonne synthèse mais on ne peut pas établir un positionnement de la CIM différent de celui que la CRPM (et celui de la Generalitat de Catalunya) a exprimé dans la consultation publique sans préciser la raison de ce changement. Il souligne également que c'est aux Régions de valider ou non les contributions d'un groupe de travail et non l'inverse. Par conséquent, la Secrétaire Exécutive enverra le document à tous les membres de la CIM en leur donnant un délai pour envoyer leurs observations.

Session IV : Organisation interne de la CIM

M. Paolo Lupino, de la Région Lazio, Chef de file du groupe de travail « Fonctionnement interne de la CIM » et Mme Moreno, secrétaire exécutive de la CIM, présentent l'ensemble des propositions de modification en vue d'une révision du règlement intérieur. Il en résulte que :

- la plupart des modifications ont été adoptées, et notamment la désignation d'un poste de Premier Vice-président suppléant et trois postes de Vice-présidents (article 6 - cf texte joint)
- les points du règlement intérieur qui n'ont pas pu être validés sont la représentation des délégations nationales et le nombre de membres du Bureau politique (article 7) et le nouvel article 13 portant sur la gestion financière (nécessitant une concertation entre le secrétariat exécutif de la CIM et le secrétariat général de la CRPM). Des propositions sont attendues pour approbation par la prochaine assemblée plénière. Par ailleurs, M. Lupino demande à la Présidence d'être mandaté pour étudier et approfondir les points qu'il a fait ressortir. Monsieur le Président le lui accorde, avec le consensus du Bureau à ce sujet.

Session V : Quelle PAC pour tenir compte des intérêts des Régions méditerranéennes

Mme Annamaria Zonno, représentante de la Région des Pouilles, présente la perspective de la prochaine programmation et, parmi les thèmes de cette période préparatoire, figurent les débats relatifs aux préparations de la prochaine grande réforme de la PAC qui va se décider dans l'année qui vient. Elle cite également les thèmes qui suscitent l'intérêt des Régions méditerranéennes : l'utilisation des ressources naturelles rares et fragiles, l'efficacité et l'efficience de la production agricole, la sécurité alimentaire et la qualité des aliments et la gouvernance du développement rural durable. La Région des Pouilles prône une plus grande régionalisation de cette politique.

Divers

Le Directeur Général des relations extérieures de la Generalitat de Valencia, M. José Luis Villanueva, invite les Régions à assister au séminaire sur la coopération territoriale en Europe et la politique de voisinage qui aura lieu le 25 mai prochain à Valencia. Ce séminaire est organisé avec la CRPM et le GT Coopération territoriale et Coopération externe et s'inscrit dans le cadre des actions de la présidence espagnole.

Le Président de la CIM renouvelle ses remerciements à la région hôte pour l'accueil de ce Bureau politique.